

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 17 novembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M^{me} Thériault

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

SANTÉ MENTALE

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

SANTÉ

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

SANTÉ MENTALE

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Steeves

[Traduction]

SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, quatre autres décès liés à la COVID-19 ont malheureusement été signalés cette semaine. Nous avons été témoins d'un certain nombre de cas — je crois que plus de 500 cas ont été signalés la semaine dernière. Le nombre total de décès est maintenant supérieur à 603, ce qui correspond à une augmentation de 300 depuis février. Toutefois, c'est le silence radio de la part de la Santé publique en ce qui concerne la COVID-19. Nous avons de nombreuses questions au sujet des variants, des statistiques au Nouveau-Brunswick, de la préparation, de la possibilité d'une autre vague, des vaccins et des doses de rappel.

Des renseignements ont été fournis hier à la suite de demandes répétées d'un journaliste, mais nous continuons à voir un membre du personnel du ministère de la Santé fournir les renseignements. Nous sommes témoins d'une épidémie de grippe et d'infection par le VRS. Où est le Dr Léger? Depuis plusieurs semaines, il n'est pas disponible pour donner des séances d'information publiques. Que fait la Santé publique à cet égard?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de la question aujourd'hui. Je peux garantir aux parlementaires d'en face et à la population que la Santé publique et le Bureau du médecin-hygiéniste en chef sont présents. Ils jouent un rôle actif. Ils ont publié un rapport hier. Ce rapport contient un certain nombre d'éléments que je pourrais passer en revue. Je serais très content de répéter les renseignements publiés hier.

Monsieur le président, si le député d'en face n'est pas satisfait des renseignements qui ont été publiés par le ministère, qu'il s'agisse de la Santé publique ou peu importe... Encore une fois, les renseignements s'appuient sur des recherches. Les médias nous écrivent des questions, un nombre considérable de questions, et nous effectuons les recherches. Nous effectuons les recherches pour que la réponse fournie soit exacte.

Personnellement, je n'ai aucune influence sur l'emploi du temps ni la disponibilité médiatique du médecin-hygiéniste en chef. Toutefois, je peux vous garantir que, en ce qui concerne les renseignements publics, je suis très content de les répéter ici à la Chambre aujourd'hui et d'avoir une discussion à leur sujet.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce qui dérange, c'est qu'il y a un silence total de la part de Santé publique en ce qui concerne la COVID-19. Il y a de nombreuses questions qui se posent, mais Santé publique a disparu. Pour notre part, nous avons toujours dit de suivre les recommandations de Santé publique,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

mais c'est le directeur des communications du ministère de la Santé qui partage les informations. On n'est pas convaincu.

On doute aussi de l'indépendance et de la transparence. On sait que, plus tôt cette année, il y a eu de l'ingérence politique. On a su, par la suite, que des décisions prises étaient mal fondées ou non fondées sur des preuves scientifiques. Ce sont les experts en santé publique et en épidémiologie qui devraient nous guider en répondant à ces questions, mais où sont-ils?

C'est Santé publique qui a la responsabilité de fournir des lignes directrices claires sur des questions comme celle-ci, mais c'est le silence total. Monsieur le président, pourquoi n'y a-t-il pas des conférences publiques avec des personnes représentant Santé publique? Où sont ces gens-là?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, je peux répéter les renseignements qui ont été publiés hier par Santé publique. Si le député d'en face a une question ou des préoccupations relativement à l'ingérence publique ou politique, je pense qu'il devrait s'étendre sur le sujet, car nous avons toujours pris en compte les données et toujours suivi les recommandations.

Voici une partie des renseignements qui ont été publiés hier. Un rapport plus exhaustif a été publié, mais je vais vous en présenter les points saillants. Le nombre d'admissions à l'hôpital en raison de la COVID-19 est resté stable cette semaine, à 22 par rapport à 23 la semaine dernière. Le nombre de cas confirmés par PCR a modérément diminué au cours des quatre dernières semaines. Le nombre d'hospitalisations actives a diminué cette semaine, passant à 29 par rapport à 33 la semaine dernière. Le nombre de décès a diminué cette semaine, passant à 4 par rapport à 7 la semaine dernière. La proportion la plus élevée d'hospitalisations dues à la COVID-19 concerne les personnes âgées de 70 à 89 ans. Les personnes non protégées par le vaccin continuent d'avoir le taux le plus élevé d'admissions aux soins intensifs associées à la COVID-19. Monsieur le président, voilà les renseignements. Qu'est-ce que le député d'en face veut de plus?

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, voilà nos statistiques. Il ne s'agit pas de mises à jour publiques. Où sont les représentants de Santé publique qui fournissent des renseignements sur la transmission des nouveaux variants, l'épidémie de grippe et le virus respiratoire? Ils doivent donner au public des renseignements en temps voulu, et non pas après que les journalistes ont demandé d'en recevoir. Ils doivent fournir ces renseignements au public en temps voulu afin que les gens puissent prendre des décisions éclairées quant à savoir s'ils veulent se protéger ou protéger les autres, mais les renseignements font tout simplement défaut.

Questions orales

Nous savons que le vaccin constitue le meilleur moyen de protection, alors où en est-on de la campagne de sensibilisation? Le taux de doses de rappel est actuellement de 25 %. Il serait très important et efficace que Santé publique lance une campagne de sensibilisation du public afin d'augmenter le nombre de personnes qui reçoivent des doses de rappel. Pourquoi n'avons-nous pas de nouvelles de Santé publique concernant un plan de sensibilisation important? Pourquoi Santé publique ne fournit-elle pas de renseignements au public afin que les gens puissent prendre des décisions éclairées?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, Santé publique a fait preuve de cohérence. Au cours des trois dernières années, elle s'est toujours adressée au public. Elle a toujours répondu à toutes les demandes qu'elle a reçues.

Les évaluations et les recommandations de Santé publique n'ont pas changé. Le député d'en face en a parlé et a dit que la meilleure protection était de se faire vacciner — de prendre ses doses de rappel. Les gens sont habilités à évaluer le niveau de risque qui les concerne, et, s'ils souhaitent porter un masque, cela est également recommandé par Santé publique. Le port du masque réduira les risques liés à la COVID-19, quelle que soit la souche. Eh bien, tousssez dans votre manche, et, si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. Prenez vos doses de rappel. Portez un masque en cas de contacts étroits ou si vous ne vous sentez pas bien.

Le message n'a pas changé. Le message n'a pas du tout changé. Il s'agit d'un message récurrent. Santé publique a fait preuve de cohérence, et c'est le message que je transmets encore aujourd'hui aux parlementaires du côté de l'opposition et au public.

[Original]

MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada à ne pas avoir de musée public célébrant l'histoire et les cultures qui la composent. La ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a finalement déposé un projet de loi qui démontre clairement que la mauvaise gestion du dossier nous ramène à la case départ.

La ministre peut-elle nous expliquer comment ce projet, qui avait pourtant un financement sécurisé et qui devait être la pierre angulaire du développement du front de mer à Saint John, est devenu un projet dont la gestion a été balayée ailleurs, avec un budget beaucoup plus lourd et aucun emplacement réel à ce jour, quatre ans plus tard?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : La ministre considère-t-elle cela comme un progrès? Merci.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci beaucoup de la question. Monsieur le président, est-ce que je considère cela comme un progrès? Absolument, il s'agit d'un progrès. En 30 ans, 44 versions du musée ont été créées. Je peux vous dire que nous faisons construire le musée, ce qui n'a pas été fait sous le gouvernement d'il y a quelques années. Pour ce qui est de repartir à zéro, je pense que la députée d'en face n'est manifestement pas au courant du travail qui a été accompli récemment — certainement pas du travail de la dernière année.

Nous donnons au conseil d'administration le pouvoir de faire enfin construire le musée. Le conseil sera en mesure de le faire en un temps record, et cela verra certainement la participation de la collectivité d'une manière qui nous aurait été impossible autrement. Il s'agit d'un plan positif pour l'avenir. Je suis incroyablement enthousiaste quant aux nouvelles de cette semaine.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Alors, si la ministre trouve que je ne suis pas au courant du dossier, qu'elle nous informe et qu'elle nous dise quel est le coût de ce projet, quel est son emplacement et quels sont les délais prévus. En lisant ce projet de loi, je m'inquiète de voir que la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne* ne s'applique absolument pas à ce projet de construction, qui est un projet d'envergure. Pourquoi?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, tout d'abord, je tiens à dire que je fais entièrement confiance au conseil d'administration actuel. J'aimerais également dire que le conseil d'administration a demandé, plus que tout, d'avoir une nouvelle installation au Nouveau-Brunswick. La population du Nouveau-Brunswick mérite d'avoir un tel joyau de la couronne dans la province. Nous avons certainement une histoire importante à partager.

Nous attendons toujours une réponse par rapport au musée. Le conseil qui est en place suivra la législation en matière d'approvisionnement. Il respectera également les ententes commerciales. Il n'y a aucune préoccupation à ce sujet. Une telle approche donne lieu à un processus qui permet au public d'être mobilisé et de participer au projet, ce qu'il ne cesse

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de demander. Nous sommes vraiment très enthousiastes à l'égard du plan, Monsieur le président, et j'ai hâte d'en parler davantage à l'étape de l'étude en comité. Merci.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Nous avons donc une ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture qui dépose un projet de loi et qui n'est pas au courant que la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne* ne s'applique pas à ce projet de construction. Est-ce vraiment moi qui ne suis pas au courant du dossier?

Lors d'une entrevue au réseau anglais de Radio-Canada, la ministre a déclaré devoir se plier à la volonté d'intérêts privés. En effet, dans le projet de loi, encore une fois, le gouvernement cède tous ses pouvoirs de conception, d'achats, de contrats et de construction du nouveau musée. Madame la ministre, qui tire les ficelles de ce dossier?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, nous ne nous employons certainement pas à réinventer la roue relativement au processus de construction du nouveau musée. Il s'agit d'un processus que nous voyons. La Galerie d'art Beaverbrook vient de se voir appliquer exactement le même processus. À l'heure actuelle, il suffit d'examiner ce qui se passe aux quatre coins du pays pour voir que d'autres projets de construction sont menés exactement de la même façon. Nous le constatons en Alberta relativement au Royal Alberta Museum à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas d'un nouveau processus.

Absolument, les membres du conseil d'administration respecteront la législation. Ils entretiennent des liens importants avec leur collectivité. Le Musée du Nouveau-Brunswick dispose de membres du conseil d'administration répartis un peu partout dans la province, au sein de toutes les collectivités. Il s'agit d'un projet pour lequel ils se montreront à la hauteur. Ils veulent... Ils ont besoin d'un nouveau musée. Nous avons tous besoin d'un nouveau musée, et voici la façon la plus rapide d'y parvenir, Monsieur le président.

[Original]

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, plus tôt cette année, le premier ministre a congédié le PDG d'Énergie NB et il a engagé la compagnie PricewaterhouseCoopers pour revoir l'ensemble du fonctionnement de la société de la Couronne. Depuis ce temps, plusieurs décisions importantes ont été prises, et ce, sans attendre le dépôt du rapport et sans en aviser les actionnaires.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Voici ma question au ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie : Va-t-il faire preuve de transparence et rendre ce rapport public afin de partager avec les contribuables du Nouveau-Brunswick ce que prévoit Énergie NB?

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis certainement reconnaissant au député d'en face des questions au sujet de l'examen stratégique, car celui-ci marque un tournant dans l'histoire de l'entreprise de service public. Jamais auparavant nous n'avions vu des mesures si importantes prises à la haute direction de l'entreprise de service public et fait appel à une tierce partie ayant un tel niveau de crédibilité pour qu'elle mène un examen et fasse des recommandations. Nous avons certainement hâte de veiller à la présentation des recommandations afin de permettre aux gens de la province de prendre connaissance des mesures que nous prévoyons pour nous assurer que l'entreprise de service public est sur la bonne voie pour atteindre l'ensemble de ses objectifs et cibles.

J'aimerais aussi prendre un instant pour discuter avec le député d'en face de la préoccupation dont il a parlé concernant la rédaction du rapport et les mesures que nous prenons. Je suis très perplexe quant à cette préoccupation. Je pense que les gens d'en face — et les gens du Nouveau-Brunswick, j'en suis sûr — sont ravis que l'entreprise de service public ait cerné des économies de 50 millions de dollars et présenté des programmes d'efficacité en matière de chauffage domestique et qu'elle réponde présente pour accomplir le travail.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, la lieutenant-gouverneure a signé le 29 septembre 2022 un décret en conseil qui prévoit ce qui suit :

En vertu du paragraphe 44(1) de la Loi sur l'électricité et des articles 4 et 5 de la Loi sur les emprunts de la province, la lieutenant-gouverneure en conseil autorise ce qui suit :

(a) *l'obtention, au moyen d'un ou de plusieurs emprunts de la façon que prévoit à l'article 4 de la Loi sur les emprunts de la province, d'une somme maximale de 200 000 000 \$ CA que le lieutenant-gouverneur en conseil juge nécessaire au profit de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick en vertu du paragraphe 44(1) de la Loi sur l'électricité,*

Monsieur le président, voici ma question pour le ministre du Développement de l'énergie : Pourquoi la province du Nouveau-Brunswick prêterait-elle à Énergie NB la somme totale de 200 millions de dollars?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, il est intéressant que le député d'en face, compte tenu de la question... Écoutez, une question de l'opposition se veut habituellement licencieuse et vouée à dénigrer le gouvernement. Examinons le contenu de la question. Si le député d'en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

face pouvait relire la question... Il devra probablement la relire, car je suis tout à fait convaincu qu'une personne dans les coulisses l'a écrite pour lui. La question portait sur des aspects très techniques et renvoyait à de nombreux éléments de la législation en vigueur.

Le député d'en face parle de la législation en vigueur. Depuis de nombreuses années, le gouvernement et l'entreprise de service public ont à plusieurs reprises échangé, dans le cours normal des affaires, des renseignements sur diverses composantes financières. Très franchement, il est assez évident que le député d'en face cherche à inventer une sorte d'histoire licencieuse en parlant de la législation en vigueur. J'espère bien qu'il pourra faire allusion à d'autres paragraphes dans sa troisième et dernière question.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le député de Tracadie-Sheila, veuillez vous exprimer par l'entremise du président, qui se trouve de ce côté-ci de la Chambre.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, la dette d'Énergie NB avoisine les 5 milliards de dollars. La société prévoit consacrer 4 milliards de dollars à la remise à neuf du barrage de Mactaquac et augmenter de 8,9 % ses tarifs d'électricité, tout en proposant aux employés un programme de préretraite d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Voici ma question pour le ministre : Étant donné qu'Énergie NB peine à gérer sa dette, pouvez-vous indiquer aux gens du Nouveau-Brunswick quelles dépenses le prêt de 200 millions de dollars permet de couvrir?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, en réponse au député d'en face, je pense, pour le reste de ma carrière à l'Assemblée législative, prendre l'habitude de faire ressortir les détails des questions de l'opposition. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre a entendu la déclaration, mais le député a dit que nous prévoyons consacrer 4 milliards de dollars au projet de Mactaquac. Avez-vous entendu cela, Messieurs Dames? Avons-nous parlé de cela? Avons-nous pris un tel engagement? Non, bien sûr que non. De plus, le député d'en face a dit qu'Énergie NB augmentera ses tarifs de 8,9 %. Aux dernières nouvelles, rien n'indique que l'augmentation a été approuvée.

Le député d'en face prend de grandes libertés pour présumer de résultats afin de semer la peur, le doute et l'instabilité concernant une entité aussi importante que notre entreprise de service public. Je pense que la population du Nouveau-Brunswick s'indigne que des attaques mesquines soient lancées pour créer de l'instabilité par rapport à une entité aussi importante que notre entreprise de service public. Commençons à parler des mesures qui sont en cours et à avoir des discussions franches.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SANTÉ MENTALE

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Dans le plan Ensemble pour vaincre la pauvreté 2020–2025, il est clairement indiqué que nous devons nous pencher sur les services de santé mentale et de traitement des dépendances.

[Original]

En fait, Monsieur le président, en ce qui trait aux dépendances et aux problèmes de santé mentale, comme nous l'avons vu — et nous n'avons pas besoin de revenir sur les tragédies que nous avons vécues ici, au Nouveau-Brunswick, au cours des dernières années —, le temps de réaction et le temps d'attente sont primordiaux. Nous parlons ici de vie et de mort. Encore une fois, je répète que la meilleure façon d'éviter ces tragédies, de toute évidence, c'est la prévention.

Ma question à la ministre du Développement social, par votre entremise, Monsieur le président, est celle-ci : Pourrait-elle me dire quels étaient les temps d'attente pour les services en santé mentale et pour le traitement des dépendances en 2020 et quels sont les temps d'attente pour ces mêmes services en 2022? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Uniquement à titre d'information, je souligne que les questions de santé mentale et de traitement des dépendances relèvent du ministère de la Santé ; je vais donc répondre à la question.

Toutefois, je tiens à apporter des précisions à l'égard d'un élément dont il a été question un peu plus tôt concernant la Santé publique et la question des variants. La Santé publique a publié mardi un document de sept pages — qui a trait à des questions posées ce matin — et celui-ci montre qu'un échantillon aléatoire des variants de la COVID-19, soit BA.1, BA.2, BA.3, BA.4 et BA.5 était composé à 94 % de BA.5 et à 5 % de BA.4. Peu importe, il s'agissait simplement d'apporter des précisions à cet égard pour le chef libéral.

Concernant la question d'une grande importance du député de l'opposition au sujet de la santé mentale, des dépendances et du temps d'attente, d'importants efforts ont été déployés particulièrement au chapitre des temps d'attente pour les services de santé mentale et le traitement des dépendances. Les temps d'attente varient tous les jours en fonction précisément du type de service recherché. Nous avons avancé en ce qui a trait à la disponibilité — c'est-à-dire que des professionnels formés soient disponibles — aux urgences, et j'y reviendrai après.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Monsieur le président, c'est clair que les délais d'attente pour les services en santé mentale et en traitement des dépendances ne diminuent pas. On a entendu que ce gouvernement voulait investir 32 millions de dollars dans la construction d'une prison.

On a un gouvernement qui, depuis les cinq dernières années, ne bouge pas beaucoup en ce qui a trait au dossier de la santé mentale. Il est question d'un centre d'excellence en santé mentale pour nos jeunes ; on parle de problèmes de dépendances ; on parle de gens qui, en raison de troubles de santé mentale jumelés aux dépendances, sont dans la rue.

Le ministre a pris un peu de temps pour répondre à la question de mon collègue de Moncton-Centre. Alors, encore une fois, je demande un peu plus de précisions. Je sais que les réponses qu'on nous donne font parfois allusion à un parlementaire du côté de l'opposition, mais ces précisions ne nous sont pas exclusivement destinées. Elles sont pour les gens qui en ont besoin et qui écoutent, et pour les médias qui vont reprendre ces questions. Donc, je repose ma question : Quels étaient les délais d'attente en 2020 comparativement à 2022? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, encore une fois, je tiens à souligner l'importance du sujet. Nous avons mis sur pied un grand nombre d'initiatives qui ont réduit les temps d'attente, selon ce que le député d'en face veut dire et ce dont il veut parler. S'il s'agit de l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances à l'urgence, nous avons ajouté, je crois, 27 personnes pour s'occuper de ces situations lorsque les gens arrivent à l'urgence avec des symptômes. De plus, nous pouvons voir que, grâce à la thérapie à séance unique offerte aux jeunes et aux adultes, les temps d'attente ont été considérablement réduits au cours de la période visée par le député d'en face. Quand je parlais de la façon dont le Nouveau-Brunswick trace la voie quant à la Prestation des services intégrés pour les jeunes du Nouveau-Brunswick lors de la réunion fédérale-provinciale-territoriale la semaine dernière, j'ai mis l'accent sur la thérapie par paliers. Cette initiative répond aux besoins, mais nous savons que ces derniers sont considérables et que le travail n'est pas terminé. Nous continuons de travailler très fort sur ces aspects.

[Original]

SANTÉ

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, depuis deux semaines, les pédiatres ont vu plus de cas du virus respiratoire commun, appelé VRS, qu'ils en ont vus pendant les trois dernières années. En plus, nous avons une souche de grippe



Questions orales

particulièrement virulente qui circule, et tout le monde se demande à quoi s'attendre avec la COVID-19 cet hiver.

En regardant les nouvelles cette semaine, j'ai vu la médecin hygiéniste en chef fédérale, ainsi que les médecins hygiénistes de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique s'adresser à la population. Mais ici, au Nouveau-Brunswick, Santé publique manque à l'appel. Le ministre de la Santé s'engagera-t-il à ce que Santé publique informe les gens du Nouveau-Brunswick de la situation concernant le VRS, la grippe et la COVID-19 dans la province au cours de la semaine prochaine?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Encore une fois, je suis reconnaissant de la question et je tente de fournir les renseignements aux parlementaires d'en face.

Un rapport a été publié mardi. Il compte sept pages et présente une analyse de la situation entourant la COVID-19, non seulement dans la province, mais aussi au Canada et à l'échelle internationale, et traite de l'évolution d'autres éléments. Le VRS n'est pas une maladie à déclaration obligatoire comme le sont la COVID-19, la variole simienne ou d'autres maladies très contagieuses, mais la situation évolue. Le D^r Léger a d'ailleurs fait une présentation conjointement avec la D^{re} Theresa Tam mardi dernier dans le cadre de la réunion fédérale-provinciale-territoriale. La présentation a été très bien accueillie par les ministres des territoires et des provinces.

Les gens de Sécurité publique et de Santé publique sont toujours présents et mobilisés. Je le répète, je n'ai aucune influence sur la disponibilité médiatique des personnes comme...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, ce que nous disons, c'est que la population a besoin d'entendre Santé publique directement. Ce que nous disons, c'est que Santé publique manque à l'appel. Il nous faut du leadership. Qu'en advient-il? Il nous faut une conférence de presse.

En raison du VRS, de la grippe et de la COVID-19 qui viennent s'ajouter à la crise liée aux ressources humaines dans le système de santé, ce dernier n'a tout simplement pas de capacité supplémentaire à l'heure actuelle. Des hôpitaux un peu partout au Canada sont submergés en raison de ces trois virus. Les services de pédiatrie sont particulièrement mis à rude épreuve, notamment ici au Nouveau-Brunswick, où ils fonctionnent à plein régime ou presque. Comme le ministre vient de le dire, nous ne savons même pas combien il y a de cas de VRS au Nouveau-Brunswick parce que Santé publique ne recueille pas de données à ce sujet.

Questions orales

Quelles sont donc les prévisions de Santé publique quant aux hospitalisations dues aux virus en question cet hiver? Quel est le plan de Santé publique pour protéger les plus vulnérables et pour que nos hôpitaux ne soient pas complètement submergés cet hiver par la triple menace que sont le VRS, la COVID-19 et la grippe? Un rapport ne suffit pas. Il nous faut une conférence de presse.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, nous sommes très contents... Je suis certain que le D^r Léger s'adressera aux médias prochainement afin d'atténuer certaines des préoccupations des parlementaires d'en face.

Il n'y a toutefois pas de recette secrète. Nous savons que la triple menace, notamment diverses maladies respiratoires comme le VRS, la grippe et des symptômes s'apparentant à ceux de la grippe, se dirige vers nous. Les circonstances ont complètement changé, et c'est pourquoi nous nous préparons. Nous nous préparons à assurer le recrutement, qu'il s'agisse de personnel de la santé ou d'infirmières formées à l'étranger. Je sais que nous ajoutons des places entre-temps.

La députée d'en face veut quelque chose immédiatement, mais, je le répète, les gens de Santé publique sont mobilisés. J'ai mentionné le rapport et certaines des autres initiatives qui vont de l'avant. Le message n'a pas changé, c'est-à-dire que les gens doivent prendre des précautions : Ils doivent se faire vacciner, porter un masque s'ils le veulent, se laver les mains et tousser dans leur manche, au besoin. Donc, je le répète, le message est clair. Nous sommes préparés et nous allons de l'avant...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

SANTÉ MENTALE

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Je le répète, en matière de dépendances et de problèmes de santé mentale, la meilleure intervention est toujours la prévention. Hier, mon collègue de Tracadie-Sheila a fait allusion à l'aide donnée aux gens en aval. De ce côté-ci, toute aide est la bienvenue. Toute aide est toujours la bienvenue.

[Original]

Toutefois, encore une fois, je rappelle que la meilleure chose, c'est toujours la prévention. Nous parlons d'un centre d'excellence en santé mentale. Les 32 millions de dollars investis dans la construction d'une prison ici, à Fredericton, auraient été amplement suffisants pour construire un centre d'excellence en santé mentale dans la région de Moncton, où les besoins sont parmi les plus grands au Nouveau-Brunswick.

Questions orales

Monsieur le président, il faut toujours penser à aider, car, si les gens n'obtiennent pas d'aide dès le début, ils plongent dans un désarroi en ce qui a trait à la santé mentale et aux dépendances. C'est ensuite très difficile de s'en sortir.

Je veux que ma question reçoive une réponse aussi précise que possible. Quelles initiatives sont proposées pour réduire les temps d'attente, afin que les personnes vivant dans ces conditions cessent de souffrir? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour ce qui est de la santé mentale et des dépendances. Elles varient en fonction du secteur dont nous parlons précisément. Dans le cas d'une personne qui souffre de problèmes de santé mentale ou de dépendances, est sans abri et vit dans la rue ou dans un des centres dans une ville, un travail considérable est fait à cet égard. Dans le cas d'un enfant, d'un jeune ou d'un jeune adulte qui cherche de l'aide ou du soutien, un travail considérable est fait à cet égard. Pour ce qui est des personnes qui se présentent dans les services des urgences, du personnel additionnel y a été ajouté. La thérapie à séance unique a permis d'aider un très grand nombre de personnes, et le service continue d'être offert. J'ai annoncé un investissement de 500 000 \$ pour Atlantic Wellness, dans la ville de Moncton, pour aider à fournir gratuitement des services aux élèves du secondaire afin que ces derniers, encore une fois, puissent recevoir...

Monsieur le président, la liste est longue, mais nous savons que le travail n'est pas tout à fait terminé. Nous poursuivons ce travail.

FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous savons que le gouvernement actuel aime prendre l'argent du gouvernement fédéral prévu pour divers programmes et l'employer pour gonfler son excédent. Nous avons été témoins d'une telle façon de faire pendant la pandémie, et cela se poursuit aujourd'hui. Le gouvernement demande maintenant plus d'argent au gouvernement fédéral, alors qu'il lui reste encore au titre des recettes générales 41 millions de dollars de fonds fédéraux devant servir à remédier aux retards en chirurgie. Le gouvernement a récemment indiqué : Eh bien, nous affectons ces fonds.

Je veux savoir quelles nouvelles initiatives sont proposées. Nous avons entendu un peu parler d'une clinique à Bathurst. Les gens d'en face ont parlé de 6,4 millions de dollars pour les hôpitaux ruraux. Toutefois, Monsieur le président, il n'est pas ici question pour eux de prendre des fonds du gouvernement fédéral, de les ajouter au budget provincial actuel en remplacement de fonds précédemment prévus et de gonfler ainsi leur excédent. Il est question d'argent qui devrait être consacré à de nouvelles initiatives visant à améliorer la

Questions orales

situation pour les gens du Nouveau-Brunswick. À quels endroits l'argent, c'est-à-dire les fonds fédéraux pour les retards en chirurgie, est-il investi? Quelles sont les initiatives qui amélioreront la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Voilà une excellente question. Je suis très content de prendre la parole à cet égard, car j'étais présent à la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux qui a eu lieu mardi, il y a une semaine. Le ministre Duclos était présent. Vous avez raison. Les premiers ministres provinciaux et territoriaux d'un bout à l'autre du Canada ont demandé à rencontrer le premier ministre fédéral pour faire augmenter le Transfert canadien en matière de santé. La contribution du gouvernement fédéral est passée à 22 %. Les premiers ministres provinciaux et territoriaux demandent que celle-ci soit portée à 35 %. Je peux garantir au député d'en face que tout l'argent provenant du gouvernement fédéral pour la santé au Nouveau-Brunswick sera dépensé. L'argent sera dépensé, et nous dépasserons probablement le budget qui nous a été accordé.

Monsieur le président, j'espère que les parlementaires d'en face nous disent en ce moment qu'ils appuieront un budget supplémentaire pour le ministère de la Santé au Nouveau-Brunswick. Voici ce que je peux dire à l'heure actuelle : Les besoins sont grands, et le gouvernement actuel n'a jamais été aussi résolu à y répondre. Nous poursuivrons le travail. Nous continuerons à aider la province.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, eh bien j'ai hâte de recevoir le budget supplémentaire et de voir où sont passés les 41 millions de dollars. Or, j'ai aussi des difficultés relativement à l'approche du gouvernement en matière de soins de santé. D'une part, les parlementaires du côté du gouvernement engrangent d'énormes excédents — 408 millions de dollars, 777 millions de dollars et maintenant 774 millions de dollars pour les trois derniers exercices —, soit près de 2 milliards de dollars. Ils disent, d'une part, que l'argent ne règlera pas la situation concernant les soins de santé. Puis, d'autre part, ils demandent au gouvernement fédéral — quoi? — 500 millions de dollars de plus. Les gens d'en face auraient pu améliorer la situation au cours des trois dernières années, mais ils sont restés les bras croisés. Ils imputent maintenant la responsabilité au gouvernement fédéral afin que celui-ci leur donne l'argent pour d'améliorer la situation, Monsieur le président.

Je veux savoir ce que les gens d'en face prévoient faire des fonds fédéraux qu'ils cherchent à obtenir. Disposent-ils d'un plan? Leur budget passera-t-il de 3,2 milliards à 3,7 milliards de dollars ou s'en serviront-ils pour remplacer les fonds provinciaux prévus au budget? Voici ce que je veux savoir : Que le gouvernement actuel compte-t-il faire des nouveaux transferts en matière de santé du gouvernement fédéral pour améliorer véritablement la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Je vais répondre au député d'en face en disant que nous observons les pratiques exemplaires. Nous dépensons bel et bien l'argent où il le faut. Nous effectuons des dépenses stratégiques en cours de route. Ne vous inquiétez pas. Nous réglons la situation. Le ministre de la Santé maîtrise tout à fait la situation.

Maintenant que j'ai répondu à la question et qu'il me reste environ 44 secondes, je tiens en fait à soulever un autre élément, Monsieur le président, soit l'idée exprimée par l'auteur d'un nouvel article qui a été publié dans le *Financial Post* : Selon le Fraser Institute, Blaine Higgs, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, est, au Canada, le premier ministre le plus responsable sur le plan financier. C'est incroyable. N'est-ce pas remarquable?

Il me reste encore environ 24 secondes, n'est-ce pas? Que dire des propos suivants :

En raison de l'approche restreinte du gouvernement Higgs en matière de dépenses, le Nouveau-Brunswick a enregistré un excédent budgétaire au terme de quatre exercices consécutifs. [...] Toutes les autres provinces ont choisi d'emprunter de l'argent et de s'endetter davantage. [Traduction.]

Sauf le Nouveau-Brunswick. Il reste encore 9 secondes. Que dire des propos suivants :

L'approche du gouvernement Higgs en matière de finances publiques se démarque parmi les provinces. Il y a des leçons clés que tous les premiers ministres devraient tirer du Nouveau-Brunswick... [Traduction.]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Merci.

Le temps consacré aux questions orales est écoulé.